

LÉVIS.—J'ai promis à la Bonne sainte Anne de faire dire une messe en son honneur et de faire publier dans les Annales le fait que j'ai été soulagée dans les fatigues et les contrariétés que j'éprouvais dans mon travail.—M. D. F.

24 avril 1895.

FALL RIVER, MASS.—Mon enfant, âgé de deux ans, ayant avalé le contenu d'une petite bouteille de poison, je l'ai recommandé à sainte Anne. Après lui avoir fait donner les soins requis en cette circonstance, j'ai promis, s'il n'y avait pas de conséquences fâcheuses, de le faire publier dans les Annales. Aujourd'hui, j'accomplis ma promesse: mon enfant se porte très bien. Reconnaissance à la Bonne sainte Anne!

Dame S. P. J.

22 août 1895.

ST-ALBAN.—L'an dernier, j'étais très malade depuis plusieurs mois de la dyspepsie, à tel point que l'opinion générale était que j'allais mourir. Je m'adressai à sainte Anne avec confiance, promettant, si elle me guérissait, de faire un pèlerinage à son sanctuaire de Beaupré et aussi de faire publier ma guérison dans les Annales. J'ai été exaucée. Gloire et reconnaissance à cette bonne Mère!—E. T.

29 août 1895.

L'ISLET.—Mademoiselle Victoria C., ma paroissienne, désire accomplir la promesse de faire inscrire dans les Annales sa guérison, si instamment demandée à sainte Anne, si elle l'obtenait.

C'était une maladie bien douloureuse, des infirmités considérables qui l'ont retenue au lit pendant de longs mois. Les médecins avaient recours à toutes les ressources de l'art et n'obtenaient aucun résultat durable. Ils en vinrent à conseiller les remèdes violents, déclarant qu'il n'y avait aucun autre moyen d'échapper à la mort.

Mais la Bonne sainte Anne peut intervenir lorsque la médecine est impuissante. La pauvre malade s'est alors mise à la prier avec la plus grande ferveur et à la faire prier. Et cette bonne Mère a daigné prêter l'oreille aux supplications de ses enfants.

Mademoiselle V. C. demande instamment aux abonnés des pieuses Annales de l'aider à remercier la Bonne sainte Anne de lui avoir obtenu sa guérison.—C. B., Ptre.

2 août 1895.

LA PATRIE.—Reconnaissance à sainte Anne pour guérison obtenue!

25 août 1895.